

NOTES ET COMPTES RENDUS

La géographie francophone en Afrique noire Essai de description quantitative

Il n'est pas facile de chiffrer l'activité d'une branche de la recherche scientifique. Une possibilité d'estimation existe toutefois en utilisant le biais des *thèses de doctorat* (1). Car il est bien rare qu'une recherche fondamentale (cela exclut, évidemment, le travail des bureaux d'études, mais on ne peut guère considérer ceux-ci comme des scientifiques) n'aboutisse pas, tôt ou tard, à une consécration universitaire de ce type. Que le chercheur soit enseignant (du secondaire et plus encore du supérieur), membre d'un organisme de recherche ou agent d'une administration d'intervention, le titre de docteur reste une consécration indispensable pour les uns, utile pour les autres, toujours activement convoitée. Celle-ci enfin obtenue, il n'est guère fréquent que celui qui poursuit une activité de recherche change radicalement d'orientation : il élargit sa problématique, son champ d'application, mais l'intitulé de son travail de thèse peut en général continuer à le situer, en particulier s'il anime une équipe de disciples.

Rappelons que l'on distingue le *doctorat d'État*, grand œuvre d'une vie de recherche, durant en général huit à dix ans et produisant — en plusieurs milliers de pages parfois — une synthèse à peu près exhaustive sur un grand sujet ; le *doctorat de III^e cycle*, beaucoup plus court (deux ou trois ans, quelques centaines de pages) et sur un sujet nécessairement plus limité (ce qui ne veut pas dire d'un intérêt moindre) ; le *doctorat d'Université*, à peu près du même calibre, qui ne donne pas accès aux fonctions universitaires françaises et n'est donc utilisé que par les chercheurs étrangers (mais depuis la création du III^e cycle en 1960, le D.U. a presque disparu) ; enfin, naguère, la thèse complémentaire de doctorat d'État qui devait obligatoirement accompagner la thèse

1. Ce texte a été écrit, à l'origine, comme élément préparatoire pour un rapport d'ensemble sur la recherche scientifique en Afrique noire demandée par l'A.C.C.T. (Agence de Coopération Culturelle et Technique, organisme de coopération entre les pays entièrement ou partiellement de langue française). Il semble qu'il puisse, tel qu'il est ainsi, intéresser toute la corporation des géographes et tous ceux qui s'occupent des sciences humaines en Afrique noire.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 027 15 ex 1

Cote : B
31

principale de doctorat d'État (en principe, si l'une était de géographie physique, l'autre était de géographie humaine, ou vice-versa) jusqu'à son abrogation en 1970.

Tout sujet doit être « déposé » auprès d'un « directeur de thèse », lui-même docteur. Ces sujets sont, depuis les années 1972, regroupés à l'échelle nationale par le *Fichier Central des Thèses*, à l'Université de Nanterre, qui communique ceux de géographie à la revue *Intergéo*. Ce sont ces documents que nous avons utilisés pour une étude de synthèse sur « *La géographie française dans le Tiers Monde, trois quarts de siècle de thèses de géographie dans la zone chaude* » (2) et que nous reprenons ici pour la seule Afrique noire. Mais la transmission de l'information est lente, et notre fichier n'a été qu'assez peu réactualisé depuis ; c'est-à-dire qu'il n'est à jour que jusqu'en 1977 pour les dépôts de sujets, 1978 pour les soutenances. Les données concernant les années ultérieures — marquées par la réforme des III^e cycle — sont trop incomplètes pour que leur étude soit significative.

Nous avons conservé l'ensemble des sujets déposés, même ceux dont nous savons par ailleurs qu'ils ont été abandonnés, car ceux-ci sont néanmoins révélateurs, par le choix de leur thème et de leur localisation, des tendances de la géographie africaniste à ce moment-là, et c'est ce type d'évolution que nous allons brosser ainsi à grands traits.

I. — L'évolution du nombre des thèses de géographie.

Le nombre des travaux de recherche enregistrés en tant que thèses de géographie s'élevait, en 1977-1978, à 759. Ce volume — considérable — est l'effet d'une croissance très rapide, car la production antérieure à 1960 est presque négligeable, comme l'indique le tableau qui classe ces thèses selon la *date de leur dépôt* : avant 1945, 6 thèses (0,8 % de l'ensemble) ; de 1945 à 1949, 5 thèses (0,7 %) ; de 1950 à 1954, 9 thèses (1,2 %) ; de 1955 à 1959, 14 thèses (1,8 %) ; de 1960 à 1964, 59 thèses (7,8 %) ; de 1965 à 1969, 178 thèses (23,4 %) ; de 1970 à 1974, 318 thèses (41,9 %) ; de 1975 à 1977-1978, 170 thèses (22,4 %).

Le nombre total des thèses a doublé depuis 1971, quadruplé depuis 1967, décuplé depuis 1962. Entre 1960 et 1964, le nombre de travaux de recherche entrepris chaque année se situait entre dix et quinze ; de 1965 à 1967 entre vingt et trente ; il passe à quarante-cinq en 1968 ; depuis 1969, il n'est jamais redescendu au-dessous de cinquante, avec des pointes à soixante-douze (1974) et à quatre-vingt-quatre (1973). Soit un rythme de croissance annuelle oscillant entre 15 % et 25 % dans la décennie 1960-1970, entre 15 % et 20 % avant 1974. Les trois dernières années dont nous disposons — 1975, 1976, 1977 — montrent un fléchissement du rythme (7 % à 10 %) qui est dû sans doute plus à des carences de transmission qu'à un véritable ralentissement.

2. Yves MARGUERAT et Luc CAMBRÉZY. *Intergéo-Bulletin*, n° 51, 1978, pp. 1 à 58.

Les 759 thèses se répartissent de la façon suivante (Tableau I) :

Nature de la thèse	Déposée	Soutenuë	TOTAL
Thèses principales de doctorats d'État	123	43	116 (21,9 %)
III ^e cycle	305	246	551 (72,6 %)
Thèses complémentaires de doctorats d'État	3	17	20 (2,6 %)
Doctorats d'Université	16	6	22 (2,9 %)
TOTAL	447 (58,9 %)	312 (41,1 %)	759 (100 %)

Tableau I. — *La répartition des thèses*

(Le rapport entre thèses déposées et soutenues est un peu faussé par l'inégale qualité de l'information : pour les soutenances, actes très officiels, celle-ci est bien plus rapide et complète).

Parmi les cent soixante-dix sujets déposés de 1975 à 1977, trente-deux doctorats d'État (18,8 %), cinq doctorats d'Université (3 %) et cent trente-trois III^e cycle (78,2 %). Donc, léger recul relatif des thèses d'État (jusqu'en 1974, elles comptaient pour 22,7 % de l'ensemble), mais cela est dû surtout à la poursuite de la croissance massive des III^e cycle (70,9 % de l'ensemble en 1974), dont le nombre, en trois ans, a augmenté d'un quart (contre à peine un cinquième pour les doctorats d'État).

Près des trois quarts des doctorats d'État, œuvres de longue haleine, sont en cours (ou réputés l'être), contre 55 % seulement des III^e cycle : ceux-ci ont donc un taux de succès très honorable. Certes, tous les travaux entrepris n'aboutiront pas, mais il est à prévoir *au moins un doublement du nombre des docteurs en géographie africaniste* dans les trois ou quatre années à venir, ce qui ne sera évidemment pas sans conséquences sur le statut professionnel et social des membres de la corporation. Cependant les nouvelles réglementations, assez restrictives, du III^e cycle vont certainement donner un coup de frein brutal à cette impressionnante inflation de candidatures.

II. — La répartition spatiale des recherches.

Cette géographie dynamique, en plein essor depuis vingt ans, est cependant très inégalement distribuée dans l'espace. 93 % des sujets s'inscrivent dans un cadre national (une poignée seulement envisagent deux pays à la fois : le Gabon et le Congo, ou le Rwanda et le Burundi par exemple). On n'en recense que 16 qui envisagent l'Afrique noire dans son entier, 31 l'ensemble ou une partie de

l'Afrique de l'Ouest (ainsi l'A.O.F. d'avant 1960 ou « le Sahel »), 4 l'ensemble ou une partie de l'Afrique centrale, 5 l'Océan indien du Sud-Ouest. Parmi ces sujets à petite échelle, beaucoup de travaux de géographie physique — de climatologie en particulier — qui ignorent facilement les frontières ; mais pour les 703 autres, celles-ci s'imposent énergiquement, et de plus en plus fort, par le biais des allocations de crédit, des conventions de recherche, des autorisations que les États africains contrôlent d'année en année plus étroitement.

On compte environ quarante-cinq États en Afrique au sud du Sahara (fig. 1). Cinq : la Côte d'Ivoire (85 thèses : soit 11,2 % de l'ensemble), le Cameroun (82 : 10,8 %), Madagascar (79 : 10,4 %), le Sénégal (71 : 9,4 %) et le Bénin (51 : 6,7 %) accaparent près de la moitié (48,5 %) de la géographie africaniste francophone. Font également de bons « scores » : la Haute-Volta (42), le Congo (40), le Mali et le Zaïre (31), le Togo (30), puis le Niger (22), le Gabon et le Tchad (20), la Mauritanie (16). Soit 82 % de thèses pour le tiers des pays africains — et donc 10,6 % seulement pour les deux autres tiers (puisque les études d'envergure continentale ou sous-continentale en font 7,4 %). Ces pays bien — ou relativement bien — étudiés sont *tous francophones* (un seul, le Zaïre, n'étant pas une ancienne colonie française). Des pays aussi importants humainement, économiquement, politiquement, que le Soudan (6 sujets), le Ghana (5) ou le Nigeria (3, dont 2 de géographie physique) sont à peu près « terra incognita ». Certes, le Rwanda (5 thèses) et surtout le Burundi (10), francophones, et l'Éthiopie (10), qui fut naguère relativement francophile, n'ont pas été aussi complètement négligés, mais nous n'avons pu déceler que deux sujets en Tanzanie, en Union Sud-Africaine et au Mozambique, un seul au Liberia, en Zambie, en Guinée équatoriale, en Angola, aucun en Sierra Leone, en Gambie, au Cap Vert, en Ouganda ou au Kenya — comme s'il s'agissait de pays perdus au bout de la planète ou totalement clos sur eux-mêmes.

La répartition des divers types de doctorat n'est d'ailleurs pas exactement partout la même, comme le montre le tableau II qui regroupe les dix pays les mieux étudiés (à eux dix, 72 % des thèses).

Madagascar vient donc très nettement en tête pour les doctorats d'État soutenus (plus du quart du total) et le Cameroun de même pour ceux à soutenir (18 %). La Côte d'Ivoire a le plus grand nombre de III^e cycle achevés (12 % du total), devant Madagascar (11 %), et de ceux en cours (12 %), devant le Cameroun (10 %). Pour l'ensemble, Madagascar a le plus grand nombre de travaux achevés, le Cameroun de recherches en cours, la Côte d'Ivoire et le Sénégal occupent dans les deux cas les places suivantes.

Le rapport entre le nombre de sujets déposés et celui des thèses soutenues nous donne une image très approximative mais éclairante du dynamisme des recherches dans ces pays. Pour l'ensemble de l'Afrique noire, il y a, pour 100 travaux achevés, 143 travaux en cours. La Côte d'Ivoire et le Congo (150 en cours pour 100 achevés) se tiennent dans cette moyenne. Le Togo, le Sénégal, le Bénin, le Mali figurent légèrement au-dessous (120-130). Le Tchad (82) et Madagascar (80) plafonnent nettement. Les pays où le nombre de travaux en cours l'emporte de beaucoup sur ceux qui ont abouti sont la Haute-Volta, le Niger, le Cameroun (de 165 à 185), et surtout le Gabon (233) et le Zaïre (343), seul pays véritablement nouveau pour l'africanisme francophone.

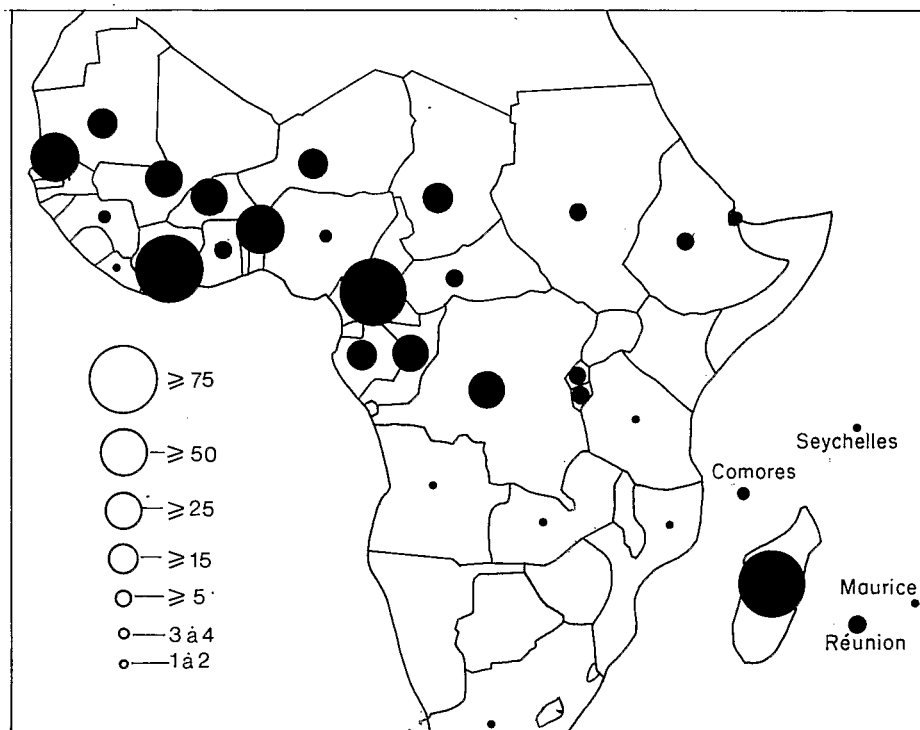


Fig. 1. — Le nombre de sujets de thèses de géographie déposés sur les pays d'Afrique noire.

PAYS	THÈSES SOUTENUES				THÈSE DÉPOSÉES				
	D. Ét.	III ^e	Autre	Total	D. Ét.	III ^e	Autre	Total	TOTAL
Côte d'Ivoire ...	4	29	1	34	12	38	1	51	85
Cameroun.....	3	24	2	29	22	30	1	53	82
Madagascar	11	28	5	44	10	19	6	35	79
Sénégal	4	26	1	31	9	29	2	40	71
Bénin.....	1	21	1	23	5	23		28	51
Haute-Volta		16		16	7	18	1	26	42
Congo	3	10	3	16	10	14		24	40
Mali.....	2	9	3	14	5	10	2	17	31
Zaïre	2	5		7	5	19		24	31
Togo		12	1	13	3	14		17	30

Tableau II. — *La répartition des divers types de doctorat.*

Ce panorama se précise si on isole les sujets de thèse déposés dans les trois dernières années disponibles (1975, 1976, 1977). Le Cameroun vient en tête avec 19 nouvelles recherches, devant la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta ex aequo avec 15 sujets. Le Sénégal et le Zaïre en comptent chacun 14, Madagascar 13. Le Congo (10) précède de peu le Gabon et le Niger (9), puis le Togo (8). Bénin, Tchad et Mali ne sont guère renouvelés : 5 nouvelles candidatures seulement, et une seule en Mauritanie. Encore 3 au Burundi, 2 à la Réunion, des miettes ailleurs. Deux constatations s'imposent :

1. Les hiérarchies ne sont pas fixes : par rapport à la situation en 1974, le Mali, Madagascar, la Mauritanie, le Bénin perdent de trois à six places au palmarès ; Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo, Togo se maintiennent ; le Cameroun, la Haute-Volta et surtout le Zaïre, le Niger, le Gabon — naguère bien peu étudiés — montent en flèche (40 à 45 % de travaux entrepris à partir de 1975, contre 15 % à Madagascar et au Mali, 10 % en R.C.A. et au Bénin, 6 % en Mauritanie).

2. La dispersion spatiale aurait plutôt tendance à se réduire : les études générales à l'échelle continentale ou sous-continentale croissent (6,6 % des sujets jusqu'en 1974, 10 % de 1975 à 1977) et les autres se concentrent sur les pays les mieux étudiés : les dix premiers totalisaient 76,8 % des recherches localisées en 1974, 82,2 % de 1975 à 1977. C'est l'ouverture vers les pays non francophones qui en a fait les frais : en trois ans, un sujet sur l'Union Sud-Africaine, un sur le Mozambique, un sur la Guinée équatoriale, un sur le Soudan, rien sur le Ghana, le Nigeria, l'Éthiopie, l'Afrique orientale anglophone... On peut, à ce propos, parler de récession.

Toutes ces situations locales s'expliquent évidemment par l'histoire politique, économique et culturelle des deux ou trois dernières décennies, sans qu'il soit besoin ici d'entrer dans le détail.

III. — Les orientations thématiques et leur évolution.

Les thèmes de recherche en géographie peuvent, malgré leur diversité, se classer en six grandes rubriques. Ce sont, par ordre d'importance numérique décroissante, les géographies : rurale (198 sujets, soit 26 % du total) ; urbaine (170, soit 22,4 %) ; physique (125, soit 16,6 %) ; régionale (98, soit 13 %) ; économique (84, soit 10,9 %) ; sociale (67, soit 8,8 %).

S'y ajoute un petit résidu de « divers » : méthodologie, épistémologie ou vraiment inclassable (17, soit 2,3 %).

Mais cette répartition n'a pas toujours été la même, comme l'indiquent le tableau IV et les figures 2 et 3.

Date de dépôt	THÈMES							TOTAL
	Ruraux A	Urbains U	Phys. P	Région R	Écon. E	Sociaux S	Divers X	
Avant 1960	11,8 %	8,8 %	32,4 %	29,4 %	11,8 %	2,9 %	2,9 %	34
1960-1964	23,7 %	13,6 %	22 %	13,6 %	8,5 %	16,9 %	1,7 %	59
1965-1969	28,1 %	21,4 %	15,7 %	16,3 %	10,1 %	6,2 %	2,2 %	178
1970-1974	26,1 %	22,3 %	14,2 %	11 %	12,6 %	10,4 %	3,4 %	318
1975-1976	27,6 %	29,5 %	16,5 %	9,4 %	10 %	7,1 %	—	170
TOTAL	198	170	125	98	84	67	17	759

Tableau IV. — *La différence de thèmes de recherche.*

En deux décennies, une véritable révolution s'est opérée. Les deux grands chevaux de bataille de la géographie française traditionnelle, l'étude du milieu naturel (c'est-à-dire surtout des formes du relief) et les synthèses régionales, ont rapidement perdu leur suprématie dans les années soixante (le premier domaine se redressant légèrement ces dernières années, le second continuant de s'affaïsser, tout en se transformant en profondeur). Le relais a été pris par la géographie rurale, prépondérante depuis 1965 (mais en fait elle était déjà très largement sous-jacente dans la problématique régionaliste, dont la prédilection a toujours été la recherche des relations entre vie agraire et données naturelles) et surtout par la géographie urbaine — nouvelle venue au même titre que les villes en Afrique et comme elles promise à une croissance fulgurante, à mesure que l'acuité des problèmes posés par les villes devient plus obsédante. Inversement, la géographie économique, au sens le plus large, n'a cessé de plafonner à un

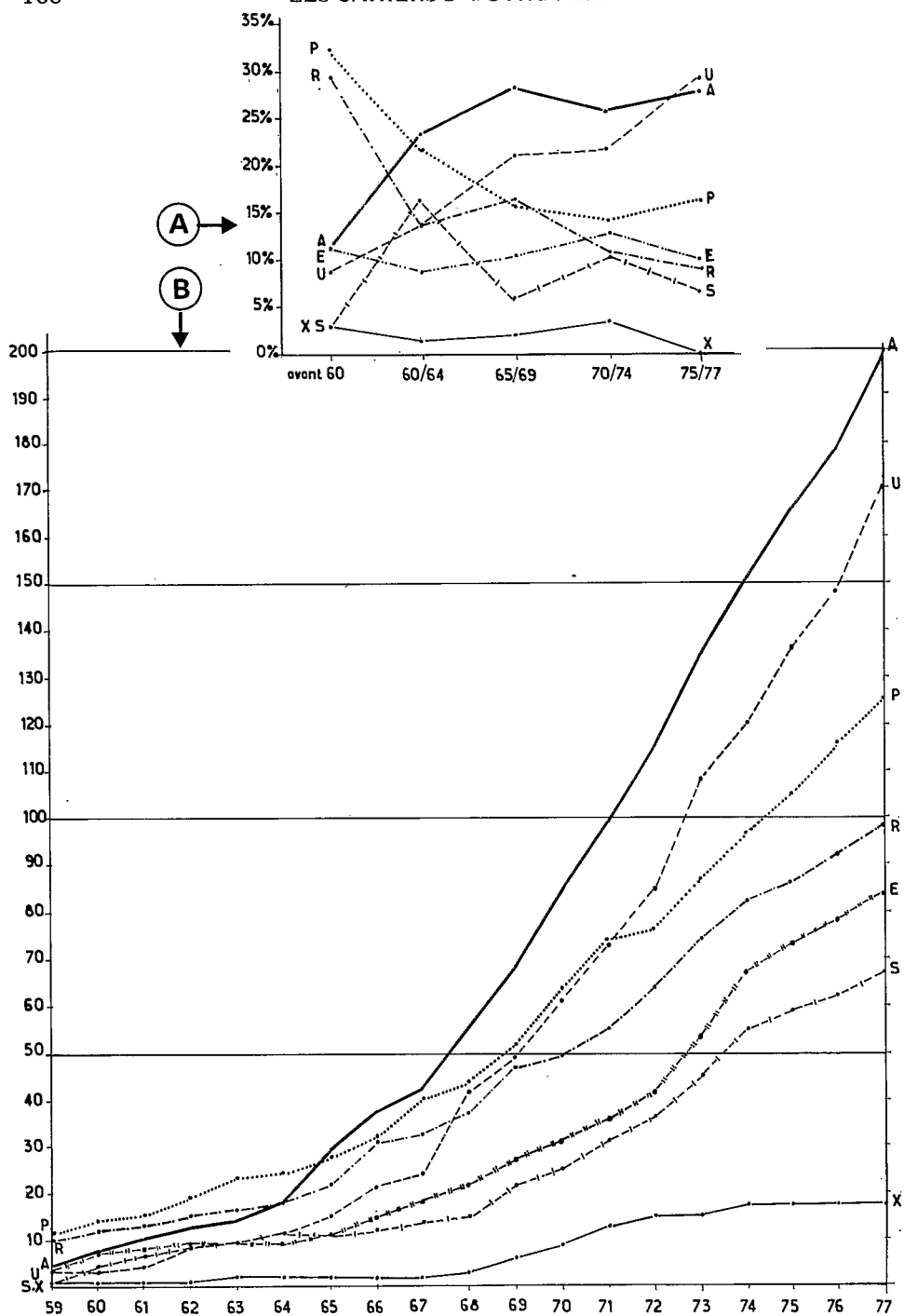


Fig. 2 et 3. — A. Variation de la proportion des thèmes de recherche dans la géographie africaniste. — B. Croissance annuelle cumulative des domaines de recherche. (Année de dépôt des sujets de thèse).

niveau plutôt médiocre — de l'ordre de 10 % du total. La géographie des autres problèmes humains et sociaux ne s'est jamais vraiment déployée, de même que sont restées tout à fait marginales les réflexions sur les méthodes et l'expression de la géographie (absentes même des sujets déposés depuis 1975).

Ceci posé, analysons d'un peu plus près le contenu de ces grands domaines de recherche entre lesquels se répartissent (plus ou moins exactement) nos 759 sujets de thèse.

1. La « géographie rurale » est elle-même très diverse. 24 auteurs (12 % des ruralistes) se sont consacrés à une monographie villageoise, ou à l'étude exhaustive d'une toute petite zone (3). 57 autres (29 % de ce vaste domaine et 7,5 % de l'ensemble, dont c'est le bloc le plus massif) ont décrit ces problèmes agraires à l'échelle d'une région, ou en comparant plusieurs régions. L'étude de grands aménagements modernes (barrages, irrigation...), comme projet ou comme bilan, a attiré 21 chercheurs, le développement agricole, en général, les problèmes de modernisation, 28. 16 ont centré leur effort sur un produit (le riz ici, la banane là, le coton ailleurs...), 11 sur le cas assez particulier des fronts pionniers et de la colonisation des terres neuves. 14 enfin se sont intéressés à l'élevage, et 8 aux problèmes spécifiques des éleveurs (rapport avec les cultivateurs et questions de sédentarisation en particulier). Les autres thèmes ont été bien moins abordés : 7 personnes seulement ont étudié les grandes exploitations (en particulier les grandes plantations agro-industrielles), 7 la pêche traditionnelle ou moderne, 5 les problèmes d'exploitation des forêts.

Domaine en croissance régulière : deux à quatre projets par an entre 1960 et 1964, de cinq à douze en 1966-1969, une quinzaine depuis avec des sommets en 1970 (dix-sept), 1973 (vingt), et 1977 (vingt), la géographie agraire a été dès l'origine assez diversifiée. Les seuls thèmes d'apparition récente sont l'étude des grands aménagements, des éleveurs, des grandes plantations et de la pêche à partir de 1965-1968 et surtout celle des forêts, qui ne suscite l'intérêt qu'à partir de 1972-1974. Parmi les thèmes anciens, la monographie de terroir ne recrute pratiquement plus d'amateurs depuis 1972, relayée — mais non remplacée — par l'étude régionale. La « modernisation » rurale semble maintenant très à la mode : elle réunit le tiers des sujets ruralistes déposés en 1975-1977.

2. Plus du quart des *études urbaines* (47) sont des monographies de ville. C'est le second thème le plus fréquent (6,2 % de l'ensemble des thèses). Il faut dire que ce type de synthèse des caractères géographiques d'une ville (de taille petite ou moyenne) correspond fort bien au calibre d'une thèse de III^e cycle, alors que bien peu de chercheurs osent se lancer dans l'aventure de l'étude exhaustive d'une grande métropole, même pour un doctorat d'État. On pourrait rattacher à ces monographies les 16 sujets intitulés « la croissance de... ». 13 auteurs se sont concentrés sur les seuls quartiers périphériques ou franges péri-urbaines, 4 seulement sur les quartiers centraux. 15 abordent la ville par l'étude de l'une ou de l'ensemble de ses fonctions (portuaire, artisanale, industrielle, gestionnaire...). 6 seulement se posent le problème des transports intra-urbains.

3. Ces « monographies de terroir » ont été l'une des grandes lignes de force de l'ORSTOM, chacune s'accompagnant d'une expression cartographique très élaborée (cf. la vingtaine de volume des « atlas des terroirs en Afrique au sud du Sahara et à Madagascar »).

Un second groupe d'études (notablement plus restreint : 55 au lieu de 101) envisage la ville dans ses relations spatiales : 18 sujets s'intitulent « la ville de... et sa région », 12 autres spécifient « relations ville-campagne » et 11 analysent plus spécialement le problème de l'approvisionnement urbain (4). 14 autres enfin étudient un réseau urbain dans son ensemble, ou du moins essaient de faire une synthèse comparative à l'échelle d'un pays.

Les questions plus abstraites de l'urbanisation en général n'ont attiré que 5 candidats, les problèmes d'urbanisme proprement dit, d'assainissement, de politique du logement, 9.

La diversification des thèmes au fil du temps a été très nette : jusque vers 1963, seules étaient envisagées les monographies urbaines et les relations entre une ville et sa région. Dans les années suivantes apparaissent la réflexion sur la croissance, les relations ville-campagne, les réseaux urbains. Les autres viennent à la mode dans les années 1968-1970, quand le nombre moyen des sujets double d'un coup, passant d'une demi-douzaine à une douzaine, avec des pointes à vingt-trois (1973) et vingt-deux (1977).

3. La *géographie physique*, dès l'origine, c'est d'abord la géomorphologie ; 41 chercheurs (33 %), auxquels s'ajoutent 7 spécialistes de la morphogénèse, de la dynamique des versants, et 9 des questions de ruissellement, érosion, hydrologie, enfin 7 autres qui s'intéressent à la morphologie littorale. La climatologie a attiré 20 géographes, la biogéographie, l'analyse des paysages naturels, l'écologie (terme nouveau mais idée ancienne) autant. 13 chercheurs se sont lancés dans une synthèse du milieu naturel à l'échelle régionale, 7 réfléchissent en particulier sur l'action des hommes sur le milieu.

Tous ces thèmes (à l'exception de la morphologie littorale et de l'influence de l'homme sur le milieu, qui n'apparaissent respectivement qu'en 1963 et 1970) ont toujours été régulièrement honorés ; la croissance des effectifs est relativement lente, mais continue.

4. La *géographie régionale*, synthèse de l'ensemble des problèmes naturels et humains dans un cadre spatial donné, a été, dès l'origine, l'un des caractères marquants de la géographie française. 45 sujets (près de la moitié du total) ont conservé cette ambition totalisante, qui était autrefois presque exclusive (huit sur onze sujets régionaux déposés avant 1960, six sur huit entamés entre 1960 et 1964). A partir de 1965, se développent des études se limitant aux seuls aspects humains des régions (13 en tout) ou à la monographie d'un groupe ou d'une ethnie (13). Ces deux derniers thèmes — et surtout le second — paraissent se raréfier depuis les années 1973, au profit d'un autre type de géographie régionale, plus « technocratique » : organisation de l'espace, disparités régionales, critères de régionalisation (15 sujets), planification régionale, préparation ou bilan d'actions régionales (12). Les préoccupations des organes de développement, dispensateurs des crédits et de conventions, paraissent l'emporter sur les seules perspectives universitaires.

5. La *géographie économique* est d'essor récent, mais limité : une dizaine de sujets entamés avant 1965, la cinquantaine dépassée en 1973, puis un certain plafonnement : 10 % seulement des travaux entrepris depuis 1975. A vrai dire,

4. En général, à l'incitation du CEGET de Bordeaux.

un seul thème, les transports, a été abondamment et anciennement exploité (32 sujets, soit le tiers du domaine). Les généralités sur le développement économique (16) ou le tourisme (11) ont eu moins de succès ; bien moins encore l'industrialisation ou le commerce intérieur (marchés, circuits commerciaux...) : 8 auteurs chacun.

Les problèmes d'énergie (5), le commerce extérieur des pays (2), l'étude concrète d'une activité industrielle ou minière (2) sont restés presque complètement vierges.

6. Ce que l'on peut regrouper sous l'expression de « *géographie sociale* » est un ensemble composite de thèmes qui n'ont qu'à peine attiré l'attention des chercheurs, malgré leurs indéniables intérêts géographiques : 9 candidats pour des études sur le « peuplement », 5 pour la « population », 5 sur des questions plus spécifiquement démographiques (natalité, mortalité...). L'habitat, rural ou urbain : 8 sujets, les migrations : 9, les questions d'alimentation : 4, de santé : 3, du rôle des femmes (thème apparu en 1974) : 5. Plus 12 autres thèmes sociaux divers et 7 études plus politiques (fait colonial, dépendance, sous-développement...). Hormis les migrations, le peuplement et les faits démographiques, qui apparaissent dès les années 1960, ces thèmes de recherche ne se développent — si l'on peut dire — qu'à partir de 1969-1971. Mais depuis 1975, tous ces thèmes que l'on pourrait croire à la mode connaissent un incontestable plafonnement.

7. Restent enfin 12 sujets de *cartographie*, atlas régionaux ou nationaux, méthodes de représentation cartographique automatique..., 2 seulement de photo-interprétation, et trois inclassables. Ce groupe de préoccupations n'est apparu qu'à partir de 1968-1969 pour disparaître en 1973-1974 : aucune étude nouvelle entreprise dans les trois dernières années.

On notera l'absence quasi totale de réflexion sur la géographie elle-même, son épistémologie, son langage, sa finalité (à l'exception d'une étude sur sa pédagogie). Ce qui ne veut pas dire que la géographie africaniste n'ait rien apporté dans ce domaine : c'est dans le cours des grandes synthèses, que sont les meilleurs des doctorats d'État, que se trouvent les plus fécondes des remises en question.

Donc, au total, « *inégalités thématiques* » non moins fortes que les *inégalités spatiales* pour la géographie africaniste francophone : sur les cinquante-huit thèmes de recherche que nous avons répertoriés, onze ont attiré à eux seuls 46,4 % des chercheurs, dont 25 % pour les quatre premiers : la géographie rurale régionale (7,5 %), les monographies de ville (6,2 %), les synthèses régionales (5,9 %) et la géomorphologie (5,4 %), que suivent les transports (4,2 %), la modernisation agricole (3,7 %), les études de terroirs (3,1 %), les grands aménagements ruraux (2,8 %) ; la biogéographie et la climatologie (2,6 % chacune), une ville et sa région (2,4 %), soit quatre thèmes ruraux, trois physiques, deux urbains, un régional, un économique, aucun de géographie sociale. L'impression prévaut d'une diversification non négligeable mais encore insuffisante : de nombreux thèmes d'un grand intérêt restent plus ou moins en friche. Citons en vrac les industries et la pêche, l'habitat et l'emploi, le peuplement et l'alimentation, la géographie médicale et celle du commerce, les transports urbains, la mise en valeur des forêts, les courants migratoires... Que de taches blanches encore sur la carte de l'Afrique !

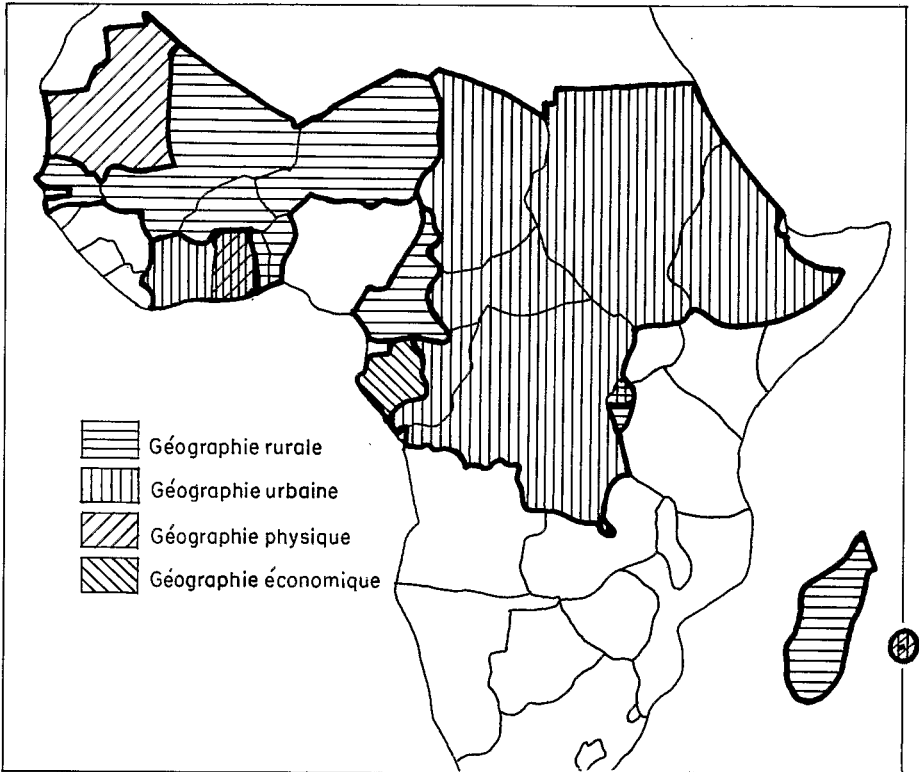


Fig. 4. — Thèmes de recherche prépondérants (pays ayant au moins cinq thèses).

Cette répartition générale des thèmes n'est évidemment pas la même partout : il y a des *spécificités locales* (fig. 4). En gros, l'Afrique occidentale est le domaine de la géographie rurale (à trois exceptions près : la Mauritanie, où domine la géographie physique ; la Côte d'Ivoire, où les études rurales ont été surclassées depuis peu par la recherche urbaine ; le Ghana où urbaine et physique font une apparition également timide), ainsi que Madagascar. L'Afrique centrale (et orientale) est davantage étudiée en géographie urbaine (sauf au Gabon, où s'affirment — un peu — les problématiques économiques, et au Burundi, nettement rural. Au Rwanda, le rural et l'urbain s'équilibrent, comme à la Réunion l'urbain et le physique). Quant aux études d'échelle continentale ou sous-continentale, elles sont axées en priorité sur les problèmes économiques, en second lieu sur les questions physiques.

Si les thèmes dominants dénotent certaines homogénéités spatiales, il n'en est pas de même de ceux qui comptent moins, comme le décrit le tableau V pour les pays les mieux étudiés.

THÈMES PAYS	Ruraux	Urbains	Phys.	Région.	Écon.	Sociaux	Divers
Côte d'Ivoire ..	25 %	28 %	14 %	12 %	9 %	11 %	1 %
Cameroun	31 %	26 %	13 %	7 %	13 %	7 %	3 %
Madagascar ...	33 %	14 %	16 %	23 %	8 %	5 %	1 %
Sénégal	22 %	21 %	21 %	10 %	10 %	13 %	3 %
Bénin	29 %	23 %	18 %	14 %	8 %	6 %	2 %
Haute-Volta ...	45 %	17 %	5 %	14 %	5 %	9 %	5 %
Congo	25 %	40 %	13 %	15 %	5 %	2 %	—
Zaire	10 %	42 %	—	6 %	30 %	6 %	6 %
Mali	29 %	23 %	16 %	10 %	6 %	13 %	3 %
Togo	30 %	17 %	13 %	17 %	13 %	10 %	—

Tableau V. — *La répartition des thèses selon les thèmes, par pays.*

Nuances sensibles, donc, d'un pays à l'autre, pour la plupart facilement compréhensibles (par exemple le poids des études rurales en Haute-Volta, physiques en Mauritanie, urbaines au Congo) ; parfois moins : les problèmes urbains sont-ils les plus cruciaux au Tchad, en R.C.A. (5) ? Mais ce ne sont que des nuances ; les grandes répartitions se retrouvent, et surtout les carences des deux branches les plus maltraitées : géographie économique et géographie sociale, qui ne pèsent quelque peu qu'au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

5. C'est là qu'interviennent d'une part les aléas politiques (l'insécurité des campagnes, par exemple), d'autre part l'influence de certains directeurs de thèse, de certaines Universités françaises, qui privilégient tel ou tel type de recherche.

Les quatre ou cinq pays qui dominent nettement par le nombre de recherches entreprises sont bien sûr là encore en tête : Madagascar concentre 13,1 % des études rurales, le Cameroun 12,6 %, la Côte d'Ivoire 10,6 % ; la Côte d'Ivoire vient maintenant en tête des études urbaines (14,1 %), ayant devancé le Cameroun (12,4 %), que suit le Congo (9,4 %) ; le Sénégal est le premier en géographie physique, avec 12 % des sujets, devant Madagascar (10,4 %) et la Côte d'Ivoire (9,6 %) ; Madagascar reste en tête pour les études régionales (18,3 %), précédant Côte d'Ivoire (10,2 %), Sénégal et Bénin (7,1 % chacun). La géographie économique est faite surtout au Cameroun (16,4 %), au Zaïre (13,4 %) et en Côte d'Ivoire (11,9 %) ; le Sénégal et la Côte d'Ivoire regroupent chacun 13,4 % des sujets sociaux, devant le Cameroun (9 %). Dans les pays moins étudiés, la dispersion devient si forte qu'une approche statistique n'a plus de signification.

IV. — La relève africaine.

Une dernière interrogation peut être éclairée par l'utilisation d'un fichier des thèses : *la part prise par les nationaux dans la recherche*. Le nom des auteurs n'est pas un critère absolument irréprochable, mais enfin les risques d'erreur sont assez faibles : les patronymes africains et français ne se ressemblent pas (6) et il est bien exceptionnel que le ressortissant d'un pays non industrialisé aille faire une recherche ailleurs que chez lui (7).

Au total : 327 *travaux de recherche faits par des géographes autochtones*, soit 43,1 % de l'ensemble des sujets. Mais cette proportion varie de façon spectaculaire, de 0 % (en Mauritanie sauf erreur) à près de 90 % (Bénin), ainsi que nous l'indique la figure 5 pour les pays que concernent au moins cinq thèses.

En général, les pays les moins bien étudiés sont ceux où la part des nationaux est la plus faible (sauf en Ethiopie : 4 sur 10, au Ghana : 2 sur 5, et surtout au Soudan : 3 sur 6) et vice-versa : dans les pays les plus densément quadrillés, la recherche est largement faite par les géographes du cru — à deux exceptions près : le Sénégal (36,6 % de nationaux) et surtout Madagascar (21,5 % seulement, à peine plus que le Rwanda, moins que le Tchad ou le Niger). Dans trois pays les autochtones sont à parité : Congo, Haute-Volta, Soudan, et dans cinq ils sont maintenant majoritaires : Cameroun (53,6 %), Mali (54,8 %), Zaïre (64,5 %) et surtout Togo (73,3 %) et Bénin (88,2 %), qui justifient bien ici leur vieux surnom de « Quartier latin de l'Afrique noire ».

Les discordances entre cette répartition et celle de l'ensemble des travaux s'expliquent surtout par la prospérité des grands pays côtiers : leur développement a attiré une masse de coopérants, qui profitent de leur séjour pour déposer un sujet de thèse. C'est pour cela que l'on compte 62 travaux de géographes français (et assimilés) à Madagascar, 52 en Côte d'Ivoire, 45 au Sénégal, 38 au Cameroun (soit 46 % de leur total dans quatre pays).

6. A l'exception de la Réunion et de l'île Maurice, que nous ne prendrons pas en compte ici.

7. Hormis quelques Guinéens plus ou moins exilés. De même les noms français cachent parfois quelques Suisses, Canadiens ou Haïtiens.

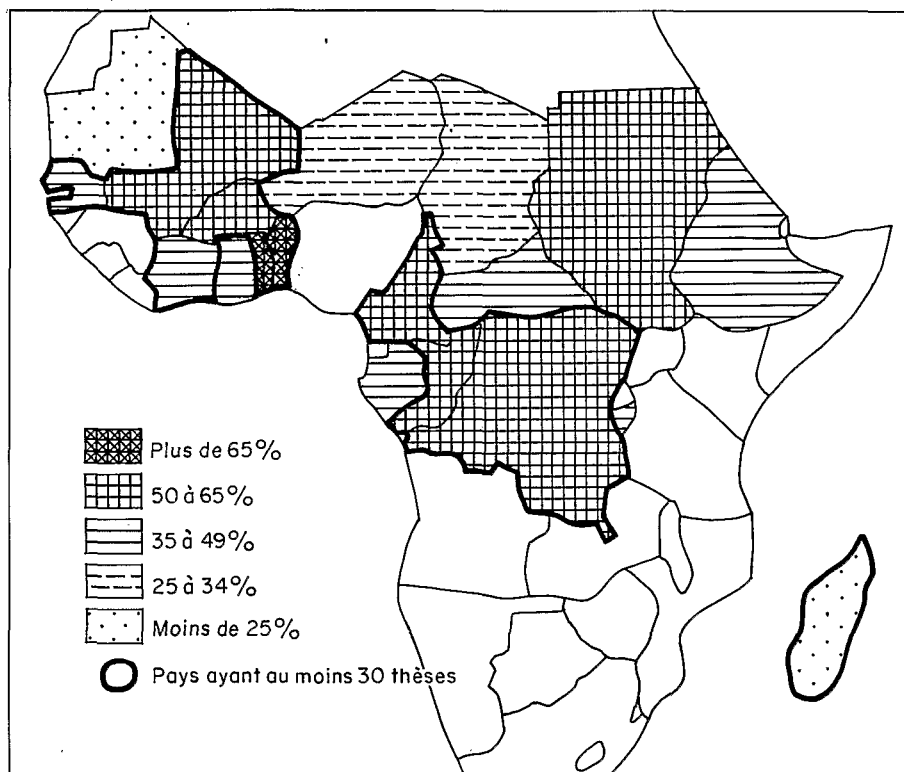


Fig. 5. — La proportion de nationaux parmi les auteurs de thèse de géographie.

Les « écoles nationales » les plus vigoureuses numériquement sont celles du Bénin (45 recherches) (8), du Cameroun (44) et — tout de même — de la Côte d'Ivoire (33) et du Sénégal (26), suivis du Togo (22), de la Haute-Volta (21), du Congo et du Zaïre (20), du Mali et de Madagascar (17). 85,1 % des recherches localisables (9) faites par des géographes africains le sont dans dix pays ; c'est là une concentration beaucoup plus forte que pour les Français : 75,1 % dans les dix premiers pays. Le relatif repli de la géographie francophone s'explique donc surtout par la substitution progressive des chercheurs locaux aux expatriés : là où la relève a été faite, la recherche continue ; ailleurs, elle s'étiole.

La concentration est encore beaucoup plus forte pour les seules thèses achevées (cent sept, dont une non localisable) : huit pays en regroupent 83,8 % (le Bénin : 21, précédant de très loin le Cameroun : 13, le Sénégal : 12 et le Mali : 9 soit 51,8 % pour les quatre premiers ; suivent la Côte d'Ivoire : 8, le Congo, la Haute-Volta et le Togo : 7, puis Madagascar : 5). En comptent encore deux le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Zaïre... Les inégalités dans l'histoire de la scolarisation — présence d'une capitale fédérale (Sénégal, Congo), territoires sous mandat (Togo, Cameroun), et le vieux phénomène du « Quartier latin » qu'était l'ancien Dahomey — se marquent pleinement ; les efforts actuels des pays les plus riches (Côte d'Ivoire, Gabon, Zaïre) ne leur ont pas encore permis de combler leur retard en ce domaine.

La part des géographes autochtones est plus forte parmi les sujets déposés (49,2 %) que parmi les thèses soutenues (34,3 %) : il faut du temps pour les achever. Cinq seulement (10) ont terminé leur doctorat d'État (11,6 % de ceux-ci), la plus longue des épreuves, mais quarante-sept en ont entrepris un (38,2 % de ceux qui sont en cours). Cent un sont docteurs de III^e cycle en 1977-1978 (41 % des africanistes) et cent soixante et un aspirent à ce titre (52,8 % des candidats). Ils n'ont, par contre, réussi que 4,3 % des doctorats d'État complémentaires ou d'Université, et représentent 63,1 % de ceux qui sont en souffrance — pour la plupart depuis fort longtemps et très vraisemblablement abandonnés sans espoir.

Les chercheurs africains ont-ils exactement les mêmes centres d'intérêt que leurs collègues expatriés ? La réponse est nuancée (Tableau VI).

Thèmes Nationalités	Ruraux	Urbains	Phys.	Région.	Écon.	Sociaux	Divers
Africains	29 %	26,3 %	14,4 %	8,9 %	12,2 %	8,6 %	0,6 %
Autres	23,8 %	19,4 %	18,1 %	16 %	10,2 %	9 %	3,5 %
Écart	+ 5,2 %	+ 5,9 %	— 3,7 %	— 7,1 %	+ 2 %	— 0,4 %	— 2,9 %

Tableau VI. — *Les centres d'intérêt des chercheurs africains.*

8. Le nombre des chercheurs eux-mêmes est un peu plus faible car un même géographe peut travailler successivement à un III^e cycle et à un doctorat d'État.

9. C'est-à-dire en excluant les synthèses continentales ou sous-continentales, où la nationalité exacte de l'auteur est difficile à cerner. Sur quatorze personnes, il y a — apparemment — trois patronymes sénégalais, deux béninois, deux maliens, un togolais, un malgache...

10. Un Sénégalais (1970), deux Ivoiriens (1975 et 1978), un Béninois (1975) et un Camerounais (1978).

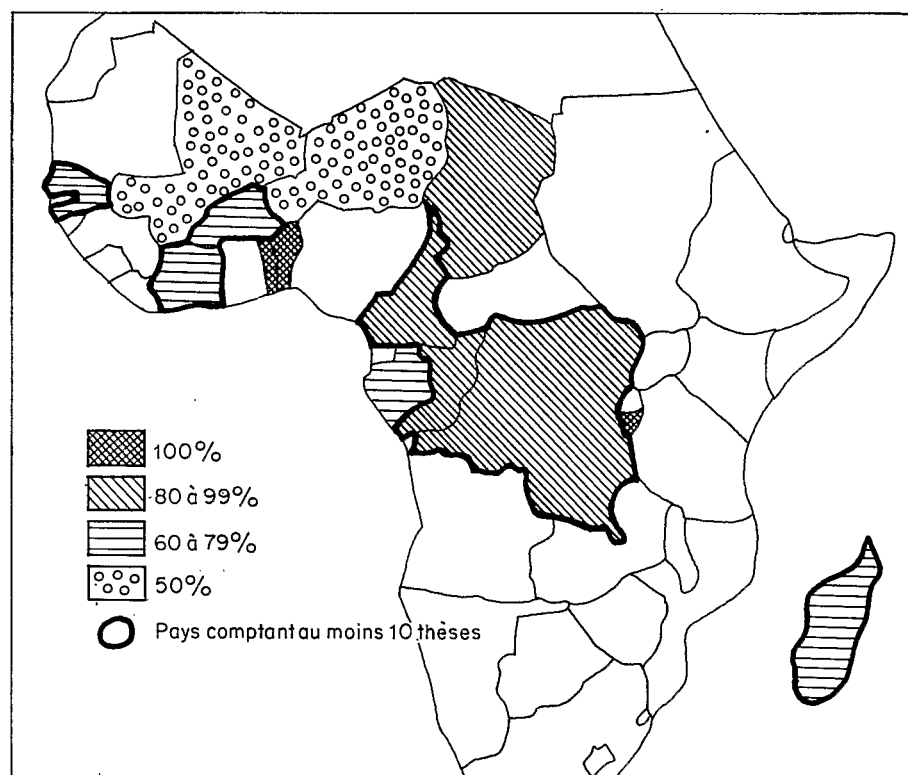


Fig. 6. — La proportion de nationaux parmi les auteurs de thèses déposées de 1975 à 1977. (Pays ayant au moins trois thèses).

Faible écart donc pour les problèmes économiques et sociaux, prédilection plus marquée des chercheurs autochtones pour les sujets ruraux et surtout urbains, moindre goût pour la géographie physique et surtout pour la géographie régionale : les géographes africains (43 % de l'ensemble des auteurs) ont entrepris 50,5 % des recherches urbaines, 48 % des rurales, 47,5 % des économiques, 42 % des thèmes sociaux, 37 % de la géographie physique, 28,5 % seulement des problématiques régionales.

Mais nous comparons là des choses qui ne sont pas exactement comparables, car la présence des chercheurs africains s'est surtout affirmée ces dernières années. Or, nous l'avons vu, la répartition des différents thèmes a notablement changé. Isolons donc nos trois dernières années (1975, 1976, 1977) avec la prudence que commande l'utilisation de petites quantités (Tableau VII) :

Nationalités	Thèmes	Ruraux	Urbains	Phys.	Région.	Écon.	Sociaux
Africains		29,3 %	31 %	16,4 %	7,8 %	8,6 %	6,9 %
Autres		24,1 %	25,5 %	16,6 %	13 %	7,4 %	7,4 %
Écart		+5,2 %	+5,1 %	-0,2 %	-5,2 %	-4,4 %	-0,5 %

Tableau VII. — *La répartition des thèmes d'études retenus par les chercheurs.*

L'image est donc grosso modo semblable : la prépondérance des chercheurs africains dans les domaines ruraux et urbains s'est maintenue, tout comme leur moindre attirance pour les sujets sociaux et surtout régionaux. Leur présence dans la recherche économique a baissé, mais en géographie physique ils ont pratiquement rejoint les chercheurs expatriés : il n'y a donc pas trop de soucis à se faire pour cette branche — si austère et si vitale — de la géographie de langue française.

Dans ces trois dernières années, *la proportion de géographes nationaux a fait un bond en avant* (fig. 6). Il n'y a que dans les sujets d'échelle supra-nationale qu'ils sont peu nombreux (29,4 %) et deux pays où ils restent minoritaires : le Niger (33 % des neuf travaux nouveaux) et le Mali (40 % et seulement cinq nouvelles recherches : résultat qui contraste avec la réussite, naguère, de neuf docteurs maliens). Ailleurs, les proportions s'échelonnent entre 64 % (Sénégal) ou 69 % (Madagascar, qui a bien rattrapé son retard) et 100 % (au Togo, au Bénin et au Burundi, pour, respectivement, 8, 5 et 3 sujets proposés). Dans ces pays, en se limitant à l'aspect quantitatif, la relève est faite.

En trois ans, *la situation s'est donc renversée* : 35,8 % de nationaux et 64,2 % de Français jusqu'en 1974 ; 68,2 % d'Africains et 31,8 % de Français entre 1975 et 1977. Avec une masse de près de trois cent trente chercheurs (dont 35 % entrés dans la carrière durant les trois dernières années), les géographes africains francophones représentent d'ores et déjà une communauté intellectuelle qui compte. La géographie française peut donc estimer qu'elle est, dans sa partie, en voie de réussir la transmission du flambeau de la recherche scientifique.

Yves MARGUERAT.*

* Géographe de l'ORSTOM, rattaché au centre ORSTOM de Lomé.